

Conseil d'administration 5 février 2026

Présents : Nathalie Brévia, Jean-Paul Chabert, Anne Commerçon, Danielle Cordier, Nadine Desseaux, Pierre Flety, Maryse Idelon, Nathalie Mengual, Jean-Louis Pineau, Jean-Baptiste Raymond, Brigitte Sellier, Marie-Anne Traveaux

Gérard Humeau (MJC la Buisse) assiste à la première partie de cette réunion en tant qu'expert.

Excusés : Hervé Christophe, Laurent Couvert, Jérôme Deroo, Bernard Saulce, Aurélie Chevalier (pouvoir à Pierre Fléty), Martine Dunand (pouvoir à Danielle Cordier)

Absents : Julien Stevant, Jean-Luc Fontaine, Moussokro Touré.

Préambule :

La présidente remercie Jean-Baptiste Raymond pour les 11 années passées à la MJC. Elle salue son professionnalisme, son engagement auprès des jeunes, de l'équipe enfance-jeunesse et plus largement auprès de toutes les instances et actions de notre Maison. Remerciements partagés par l'ensemble du Conseil d'Administration.

1 – Validation

du compte-rendu du conseil d'administration du 15 décembre 2025. Une remarque sera apportée au Règlement Intérieur.
Adopté à l'unanimité.

2 – Election sans candidat

Explication et retour d'expérience de la MJC de la Buisse, par Gérard Humeau. Il décline : intérêt, méthode, processus d'élection en suivant le plan du document joint à la convocation du présent Conseil d'Administration. Il insiste sur les pré-requis : C'est un formidable outil d'entraide, ne marche pas à tous les coups, tout le monde doit avoir envie que ça marche, la confiance doit être totale au sein du groupe, on vote pour quelqu'un, tout le monde doit s'impliquer, on prend le temps qu'il faut.

3- Budget prévisionnel 2026

Lecture du document présenté.

Commentaires :

- * déficit prévisionnel de – 12 692.43 €
- * les licenciements ne solutionnent pas tout
- * les totaux sont sans répartition des frais de structure
- * ce budget est à équilibrer pour l'AG, sur la ligne « fonds propres »
- * il y aura de possibles ajustements d'ici le Conseil d'Administration d'avril (ex. notification de subvention à la hausse ou à la baisse...)

- * on note 15 000 euros de CEE en plus
- * la ligne France travail concerne les licenciements économiques
- * plafond sécurité sociale = hausse de charges a priori.
- * perte de la subvention « colo apprenante » et pas de reprise sur provision sur 2026.

4 – Point restructuration, suite à la décision du CA le 15/12/2025

La directrice nous retrace le parcours administratif contraint (délais et procédures stricts à respecter) pour les deux licenciements en cours.

Suite à la consultation et l'avis du CSE, une proposition a été faite à chaque salarié•e concerné•e.

Jean-Baptiste a refusé le reclassement, son entretien préalable au licenciement a eu lieu le 5/02. Son licenciement sera effectif dès que l'inspection du travail aura donné son aval au plus tôt le 27/02.

S'agissant de Carla, le refus officiel est à venir, son entretien suivra.

Que fait-on maintenant ?

- * Quelle organisation interne ?
- * Quelles retombées en charge de travail ?
- * Qu'abandonne-t-on ?
- * Comment fait-on et qui fait quoi ?
- * Comment préserver les salariés qui restent ?

Quels sont les administrateurs et administratrices prêt•es à travailler avec les salarié•es pour se projeter, trouver des solutions fonctionnelles et opérer les choix ?

Danielle se propose en plus de Anne et Marie-Anne

Point RH

- * Rappel départ d'Emma (rupture conventionnelle). Le recrutement est en cours (peu de candidats)
- * Départ de Jean-Baptiste pour licenciement économique.
- * Départ de Carla à venir , recrutement sur un mi-temps à venir.
- * Cyrielle sera en congé de maternité en avril. Elle sera remplacée par Marion
- * Amélie est en renfort ++ sur la programmation culturelle (décharge Anne en cette période de surcharge du 1^{er} trimestre 2026).
- * Penser à organiser élection CSE mais on se laisse le temps, sujet non prioritaire. *Hors réunion : L'inspectrice du travail nous indique qu'il est nécessaire de s'en occuper rapidement.*

5 – Tarifs

L'augmentation des tarifs est un levier économique pour la MJC.

La question des tarifs ALSH est à aborder avec le CCAS et les communes du Coeur Vert. Le Conseil d'Administration confie au bureau le soin d'analyser, de faire des simulations et de faire des propositions pour le Conseil d'Administration d'avril (en prévision de l'AG de mai pour les activités et du CA de juin pour les ALSH dès la rentrée de septembre).

6 – Statuts

Il convient de rajouter la contrainte d'un historique d'un an de Conseil d'administration pour la présidence.

Le projet de statuts est approuvé pour être présenté et validé en Assemblée Générale Extraordinaire.

7 – Echéances à venir

04/02 : Spectacle décentralisé de la MC2 « Beau comme un camion »

07/02 : Soirée marathon des jeux MJC/Centre Social

17/02 : Carnaval 17h/20h

20/03 : Ciné-concert. Décentralisation Grand Angle

25/03 : Fête du court métrage

du 20 au 26/03 : ciné scolaire

03/04 : Soirée débat « peut-on rire de tout ? »

18/04 : Chansons Buissonnières.

Instances et rendez-vous institutionnels

Conseil d'Administration : mardi 21 avril 2026, 20h00 (préparation de l'AG)

Assemblée Générale : vendredi 22 mai 2026-horaire à définir-

Conseil d'Administration « Barbecue » à définir, vote des tarifs ALSH (attention enjeux pour modifications travaillées), élection sans candidat d'au moins le poste de président·e.